

19



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

11 Numéro de publication:

0 180 885
A2

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 85113688.7

51 Int. Cl.4: C11B 9/00 , A61K 7/46

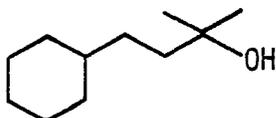
22 Date de dépôt: 28.10.85

30 Priorité: 06.11.84 CH 5308/84

43 Date de publication de la demande:
14.05.86 Bulletin 86/2064 Etats contractants désignés:
CH DE FR GB LI NL71 Demandeur: FIRMENICH SA
1, route des Jeunes
CH-1211 Genève 8(CH)72 Inventeur: Fehr, Charles, Dr.
6, chemin Ravoux
CH-1290 Versoix(CH)74 Mandataire: Salvadori, Giuseppe, Dr.
c/o Firmenich S.A. Case Postale 239
CH-1211 Genève 8(CH)

54 Utilisation d'un carbinol cycloaliphatique en tant qu'ingrédient parfumant.

57 Le carbinol cycloaliphatique de formule (I)



(I)

possède des propriétés odorantes utiles et développe des notes de-type fleuri qui rappellent le muguet ou le coriandre.

EP 0 180 885 A2

Utilisation d'un carbinol cycloaliphatique en tant qu'ingrédient parfumant

La présente invention a trait au domaine de la parfumerie et plus particulièrement à l'utilisation d'un carbinol cycloaliphatique de formule (I) ou 4-cyclohexyl-2-méthyl-2-butanol, à titre d'ingrédient parfumant.

Nous avons en effet découvert que ledit composé possède des propriétés odorantes utiles et peut de ce fait être utilisé avantageusement dans des domaines variés, tant en parfumerie alcoolique qu'en parfumerie technique. Ses qualités olfactives sont telles qu'il sert à développer des notes de type fleuri rappelant le muguet et le coriandre. Son caractère est élégant et profond et peut, de ce fait, enrichir bon nombre de compositions en leur conférant un aspect naturel. Sa senteur s'apparente à celle du linalol, du tétrahydrolinalol, du dimétol ou du 4-isopropyl-cyclohexylméthanol [MAYOL (marque enregistrée de Firmenich SA)], et peut servir à compléter celle développée par ces ingrédients. Les proportions dans lesquelles le carbinol de l'invention peut produire les effets désirés varient dans une gamme de valeur assez étendue. De telles valeurs dépendent de l'effet particulier que l'on désire obtenir, ainsi que de la nature des autres ingrédients dans une composition donnée ou de celle des produits que l'on désire parfumer.

C'est ainsi que des concentrations de l'ordre de 0,1-0,5% en poids, par rapport au poids du produit final parfumé, peuvent produire des effets marqués dans des applications telles le parfumage de savons ou de détergents. Lorsqu'il est utilisé dans des compositions parfumantes concentrées, ces proportions peuvent atteindre des valeurs bien supérieures, par exemple être de l'ordre de 2-5%, voire 20-30% du poids de la composition.

Comme indiqué plus haut, le composé de l'invention trouve également un emploi avantageux en tant qu'ingrédient odorant dans des produits fonctionnels. Il peut en effet être utilisé pour le parfumage de savons, de

détergents cationiques, anioniques, zwitterioniques ou non-ioniques, de revitalisants textiles, des produits d'entretien, des cires ou encore des produits cosmétiques ou des shampoings. Bien entendu, le carbinol de l'invention peut être utilisé en tant qu'ingrédient unique, mais de préférence, il est employé en mélange avec des coingrédients parfumants usuels (à titre d'exemple on peut citer à cet effet les composés naturels ou synthétiques mentionnés dans la demande de brevet européen publiée sous le no.0096243).

Le 4-cyclohexyl-2-méthyl-2-butanol est un composé chimique connu, cité notamment dans l'art antérieur par N.E. Okazawa et al. [Can. J. Chem., 60, 2180-93 (1982)] (voir le procédé de fabrication décrit par ces auteurs).

Ses propriétés odorantes, cependant, sont passées à ce jour inaperçues. Le composé utilisé conformément à la présente invention présentait les caractères analytiques que voici:

IR (film liquide): 3350, 2900, 1440, 1370, 1140 et 900 cm^{-1}

SM: m/e: 59 (100), 55 (23), 81 (19), 41 (18), 95, 67 et 43 (12).

Eb: 63-64°/6,65 Pa.

L'invention est définie comme indiqué aux revendications. Elle est illustrée de manière plus détaillée par les exemples qui suivent.

Exemple 1

On a préparé une composition parfumante de base en mélangeant les ingrédients suivants (parties en poids):

Salicylate de benzyle	160
Phénéthylol	120
Acétate d'isononyle	80
Acétate de benzyle	80
Héliotropine	40
Hydroxycitronellal	40
Acétate de géranyle	40
Citronellol	40
Aldéhyde undécylénique à 10%*	40
Musc DTI 1) 2)	30
Ald. hexylcinnamique	30

Iso-méthylionone	30
Linalol	20
alpha-Damascone à 10%* 1)	20
Acétate de styrallyle	20
gamma-Décalactone	20
Ald. décyclique à 10%*	20
Salicylate de 3-cis-hexénol à 10%* 1)	20
Lilial (marque enregistrée) 3)	20
Hédione (marque enregistrée) 1)	20
bêta-Damascénone à 1%* 1)	10
	900

* dans le phtalate diéthylique

1) origine: Firmenich SA, Genève

2) (6-tert-butyl-1, 1-diméthylindane-4-yl)-1-éthanone

3) alpha-méthyl-p-tert-butyl hydrocinnamaldéhyde; origine:
L. Givaudan

Lorsqu'on ajoute à la composition de type fleuri ci-dessus 100g de 4-cyclohexyl-2-méthyl-2-butanol, on obtient une nouvelle composition dont le caractère est plus élégant et plus arrondi.

Exemple 2

Parfumage de détergents

Deux bases détergentes en poudre ont été préparées en mélangeant les ingrédients suivants (parties en poids):

	<u>Composition</u>	<u>Composition avec perborate de sodium</u>
Alkyl-benzènesulphonate de sodium		
linéaire (longueur de la chaîne C ₁₁₋₅)	8,0	6,4
Alcool de suif ethoxylé (14EO)	2,9	2,3
Savon sodique (longueur de chaîne C ₁₂₋₁₆ ^{13-26%} ; C ₁₈₋₂₂ ^{74-87%})	3,5	2,8
Triphosphonate de sodium	43,8	35,0
Silicate de sodium	7,5	6,0
Silicate de magnésium	1,9	1,5
Carboxyméthylcellulose	1,2	1,0
Sodium EDTA	0,2	0,2
Sulphate de sodium	21,2	17,0
Eau	9,8	7,8
Perborate de sodium	-	20,0
	100,0	100,0

En ajoutant à chacune des deux bases détergentes ci-dessus le 4-cyclohexyl-2-méthyl-2-butanol à raison de 1% en poids, on leur confère un caractère odorant fleuri qui rappelle la senteur du muguet.

5

Revendications

1. Composition parfumante caractérisée en ce qu'elle contient en tant qu'ingrédient parfumant actif le 4-cyclohexyl-2-méthyl-2-butanol.

10

2. Utilisation de la composition selon la revendication 1, à titre d'ingrédient parfumant actif pour le parfumage de savons, de détergents, de produits d'entretien et de produits cosmétiques.

15

3. Un savon, un détergent, un produit d'entretien ou un produit cosmétique résultant de l'utilisation selon la revendication 2.

20

25

30

35

40

45

50

55

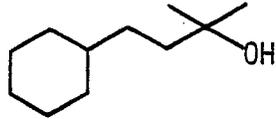
60

65

4

0 180 885

ANNEXE



(I)